

# PHI-7701 Sujets spéciaux (Modernité, laïcité, multiculturel et multiconfessionnel)

Professeur invité : Soheil Kash

## I BUT DU COURS

Dans un chapitre d'Al-Muqaddima intitulé « L'esprit de corps résulte de la fusion par les liens du sang ou de quelque chose d'équivalent, Ibn Khaldoun disait :

*« Entretenir les liens de famille est naturel aux hommes sauf rares exceptions. D'où l'affection qu'on a pour les proches parents et tous ceux qui appartiennent au même sang : on voudrait qu'ils soient à l'abri de tout mal et de tout désastre. Un homme se sent humilié si l'un des siens est traité injustement ou attaqué. C'est une tendance naturelle à l'homme depuis toujours. Si la parenté est si étroite qu'elle conduit à la fusion et à l'unité, les liens sont évidents et appellent automatiquement la solidarité. Tandis qu'une parenté éloignée est souvent oubliée. Il en reste, cependant, une notoriété ».*

*« Les relations de clientèle et l'alliance sont du même ordre. Le sentiment d'attachement que chacun éprouve pour ses clients ou ses alliés est dû à la honte que l'on ressent quand un voisin, un proche, ou un parent est humilié. La fusion qui résulte des liens de clientèle est presque identique à celles des liens du sang. Cela signifie que toute l'utilité de la généalogie réside dans cette fusion qui rend obligatoire l'entretien des liens de famille, ce qui pousse à l'entraide et au sentiment d'attachement et de solidarité. Dieu est plus savant ».*

*(Ibn Khaldoun : Al-Muqaddima, chapitre VII, p. 382/383. Édition Gallimard, La Pléiade, 2002).*

Ibn Khaldoun nous trace ici un cadre théorique et historique du XIV<sup>e</sup> siècle, et qui décrit les rapports communautaires de solidarité qui caractérisent les sociétés non modernes. C'est un cadre qui est en contraste avec les phénomènes de subjectivation, d'individualisation et d'atomisation qui caractérisent les sociétés modernes et postmodernes. Ce cadre théorique du XIV<sup>e</sup> siècle est digne d'être revisité et questionné aujourd'hui pour plusieurs raisons :

1. La déconstruction des rapports de solidarité est un phénomène spécifiquement occidental qui a accompagné l'émergence de l'État moderne sur la base de la dite individualisation.
2. Malgré la tendance planétaire de la modernité, son modèle d'État libéral est loin de s'imposer comme modèle universel. Une grande partie des sociétés non occidentales continuent à fonctionner selon le principe de solidarité et d'esprit de corps tel que décrit par Ibn Khaldoun.
3. Étant donné les « bienfaits » de la globalisation qui a participé à la déterritorialisation de diverses populations du « tiers-monde » qui viennent chercher une vie meilleure dans les métropoles occidentales, ces arrivages au sein d'États libéraux modernes de communautés ethniques, culturelles et religieuses sont venus remettre en question l'homogénéité populationnelle de l'État libéral et les principes qui le régissent (Droits de l'homme, Laïcité, etc..).

Ce cours vise à questionner la genèse et le bien-fondé de trois concepts : « Laïcité », « Multiculturel » et « Multiconfessionnel » qui, tout en entretenant entre eux des liens étroits dans tout débat sur l'Un et le Multiple dans un État moderne bien ordonné, correspondent néanmoins à des contextes historiques inégalement situés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Modernité et de sa problématique d'État de droit.

Définir la laïcité contemporaine sous ses trois aspects : séculariser l'État, garantir la liberté de croyance et de culte et assurer l'égalité entre les croyances (Jean Baubérot), c'est occulter la genèse historique, théologique et philosophique de ce concept à travers les relations conflictuelles qui opposaient le spirituel au temporel, le juste au bien, le politique à l'éthique, l'État à l'église.

Si le principe de la laïcité consiste à effectuer cette séparation, il ne peut être associé à un produit *ex nihilo* de la modernité occidentale. En effet, notre visite de ce concept consiste à repérer trois moments de son émergence et qui correspondent à trois périodisations différentes de l'histoire occidentale :

1. Prémodernité. La Papauté lutte pour s'émanciper de la tutelle des Empires byzantin (le 49<sup>e</sup> Pape Gélase I<sup>er</sup>, 492-496), carolingien puis germanique (le 157<sup>e</sup> Pape Grégoire VII, 1073-1085). La séparation entre le temporel et le spirituel est à l'origine une revendication épiscopale insistant pourtant sur le primat du vicaire de Dieu sur les rois et les empereurs.
2. Modernité. La Révolution française se libérant de la tutelle de Dieu et de l'Église, tout en affirmant le primat de son « Être suprême » et de la « Raison » comme principe fondateur de la laïcité la plus radicale (déchristianisation, constitution civile du clergé). Ces principes de la Révolution française sont les précurseurs de la laïcité de la III<sup>e</sup> République (Jules Ferry) et la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.
3. Postmodernité. Abdication de l'État en matière du Bien et atomisation de la société en l'absence d'un nouveau Dieu capable d'intégrer des étrangers en une seule communauté (crise de la modernité). C'est la toile de fond du débat nord américain qui sévit depuis la « Théorie de la Justice » de John Rawls entre libéraux et communautariens, et dont un de ses aspects porte sur le primat du Juste sur le Bien ou le contraire. Débat qui fait souvent l'amalgame entre laïcité et multiculturalisme, ou entre multiculturel et multiconfessionnel.
4. L'Islam. La genèse occidentale du concept de laïcité nous montre le faux débat qui consiste à dire que c'est le christianisme dans ses textes fondateurs qui a favorisé l'émergence de la laïcité moderne, et que ce sont justement les textes fondateurs de l'Islam qui sont incompatibles avec la séparation entre le temporel et le religieux. C'est une méthode anhistorique qui consiste à poser le problème de la laïcité à l'envers.

Le débat actuel en Amérique du Nord porte sur la manière de réconcilier les principes d'un État libéral moderne et laïc avec les revendications de plus en plus pressantes de communautés culturelles, ethniques ou religieuses qui viennent remettre en question le fondement même de cet État moderne : le sujet-individu détaché de toute appartenance communautaire. S'il est vrai de dire que le principe même d'un État laïc moderne se trouve dans une relation de négation avec toutes formes d'appartenance communautaires, il n'est pas moins vrai de constater que l'État libéral lui-même traverse une crise de gérer et d'intégrer la multitude de sa société civile autour d'un principe unificateur comme au bon vieux temps de l'État-nation.

Notre réflexion dans ce cours cherche à cerner l'émergence du concept de laïcité comme émancipation de l'Église de la tutelle de l'Empire au départ, et une remise en question par la suite de cette même Église par la bourgeoisie moderne qui se débarrasse de Dieu comme source du pouvoir. L'Étude de l'émergence de la laïcité en termes de prise de pouvoir du spirituel par le temporel et non en termes de la séparation des deux nous permet de saisir l'impasse dans lequel se trouve la neutralité de l'État laïc entre le juste et le bien, le politique et l'éthique, l'individu et la communauté. Voilà le fond de notre questionnement dans le cadre de ce séminaire.

## II OBJECTIFS

### ***Objectifs de connaissance :***

- a. Introduire aux grands débats théoriques sur les concepts de modernité, laïcité, multiculturalisme et multiconfessionnalisme, en rapport avec les grands courants de la philosophie moderne.
- b. Introduire aux différentes conceptions de ces concepts dans une perspective internationale et comparatiste entre le monde moderne et postmoderne et le reste de la planète.
- c. Se familiariser avec les débats contemporains en matière de multiculturalisme et laïcité.
- d. Comprendre la démarcation philosophique de la modernité dans les enjeux ces différents concepts qui renvoient à des contextes historiques très différents.

### ***Objectifs d'habiletés intellectuelles :***

- a. Développer les capacités des étudiants à analyser les textes de traditions philosophiques différentes.
- b. Favoriser le développement d'une pensée critique.

## III CONTENU

Semaine 1. Explications et commentaires du plan de cours. Modalités du travail au cours de la session. Introduction générale à la problématique du cours.

Semaine 2. Définitions des concepts utilisés : modernité, non modernité, postmodernité, laïcité, multiculturalisme, interculturalisme, multiconfessionnalisme.

Semaine 3. La séparation du spirituel et du temporel comme revendication épiscopale qui précède la laïcité moderne. Problématique du pouvoir entre les deux glaives.

Semaine 4. Analyse des hypothèses de Karl Löwith et de Carl Schmitt sur la modernité comme sécularisation d'une théologie ou d'une métaphysique prémoderne.

Semaine 5. Débat sur le même sujet entre Carl Schmitt, Hans Blumenberg et Jürgen Habermas.

Semaine 6. La Laïcité moderne : le modèle français

Semaine 7. Le modèle américain et le modèle turc.

Semaine 8. Relâche.

Semaine 9. Laïcité et Islam.

Semaine 10. Laïcité et multiculturalisme.

Semaine 11. L'Un et le Multiple : l'individualisation peut-elle encore constituer un principe d'unification et d'intégration d'une société multicommunautaire ?

Semaine 12. Multiculturalisme et multiconfessionnalisme.

Semaine 13. Comparaison entre un cas multiculturel moderne (le Québec) et un cas confessionnel non moderne (le Liban).

Semaine 14. Synthèse générale.

Semaine 15. Examens écrits.

#### **IV FORMULE PEDAGOGIQUE**

Les cours comportent une partie magistrale et une partie de discussion sur les textes à lire. Il est prévu que les étudiants participent oralement en classe par des exposés individuels ou collectifs sur des thèmes liés à la problématique du cours.

#### **V LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGEREES**

Lecture obligatoire : un recueil de textes des différents philosophes étudiés en cours à partir duquel les étudiants auront un ou deux textes à lire par semaine. Quelques textes seront en anglais.

##### ***Éléments de bibliographie***

Amselle, Jean-Loup (1996). Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume. Aubier.

Baubérot, Jean (1990). La laïcité, quel héritage de 1789 à nos jours ? Labor et Fides.

Baubérot, Jean (1990). Vers un nouveau pacte laïc ? Seuil.

Baubérot, Jean (1991) &. Pluralisme et minorités religieuses. Colloque.

Baubérot, Jean (1994). Religions et laïcité dans l'Europe des douze. Syros.

Baubérot, Jean (1997). La morale laïque contre l'ordre moral. Seuil.

Baubérot, Jean (2003). Histoire de la laïcité en France. PUF, Que sais-je ?

Baubérot, Jean (2004) &. Le voile que cache-t-il ? L'Atelier.

Baubérot, Jean (2004). Laïcité 1905-2005, entre passion et raison. Seuil.

Baubérot, Jean (2005) &. De la séparation des Églises et de l'État à l'avenir de la laïcité. L'Aube.

Baubérot, Jean (2005) &. Faut-il réviser la loi de 1905 ? PUF.

Baubérot, Jean (2006). L'intégrisme républicain contre la laïcité. L'Aube.

Baubérot, Jean (2007). Histoire de la laïcité en France. PUF, Que sais-je ?

Baubérot, Jean (2007). Les Laïcités dans le monde. PUF, Que sais-je ?

Baubérot, Jean (2008). La laïcité expliquée à Nicolas Sarkozy et à ceux qui écrivent ses discours. Albin Michel.

Blumenberg, Hans (1966). La Légitimité des temps modernes. Gallimard, 1999.

Bosset, Pierre (2005). « Le droit et la régulation de la diversité religieuse en France et au Québec : une même problématique, deux approches », in Bulletin d'histoire politique.

Coq, Guy (2003). Laïcité et république. Félin.

Debray, Régis (1990) & Bost, H. Genèse et enjeux de la laïcité. Labor et Fides.

Delfau, Gérard (2004) & Halpern, Marc. La laïcité : ciment de la République, valeur universelle, actes du colloque du 18 décembre 2003 au Sénat à Paris. Paris.

Delfau, Gérard (2005). Du principe de laïcité : un combat pour la République. Paris.

Ducomte, Jean-Michel (2000). Regards sur la laïcité. Edimaf.

Ducomte, Jean-Michel (2001). La laïcité. Milan.

Gauthier, G. (1987) & Nicolet, C. Laïcité et mémoire. Edilig.

Haarscher, Guy (2004). La laïcité. PUF, que sais-je ?

Habermas, Jürgen (1996). L'intégration républicaine. Fayard, 1998.

Ibn Khaldun ( ). Al-Muqaddima. Gallimard, La Pléiade, 2002.

Kymlicka, Will (1998). La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme. Boréal, 2003.

Lefort, Claude (1981). Permanence du théologico-religieux. Gallimard.

Löwith, Karl (1949). Histoire et Salut. Les présupposés théologiques de la philosophie de l'Histoire. Gallimard, 2002.

Maclure, Jocelyn (2010) & Taylor, Charles. Laïcité et liberté de conscience. Boréal.

Milot, Micheline (2002). Laïcité dans le nouveau monde : le cas du Québec. Belgique.

Milot, Micheline (2008). La laïcité. Montréal.

Nair, Sami (1997). Le déplacement du monde. Immigration et thématiques identitaires. Kimé.

Nair, Sami (2003). Globalisation, empire, multiculturalisme. Hachette.

Negri, Antonio (2004) &. Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire. Boréal.

Pena-Ruiz, Henri (1998). La Laïcité. Flammarion.

Pena-Ruiz, Henri (1999). Dieu et Marianne : philosophie de la laïcité. PUF.

Pena-Ruiz, Henri (2001). La Laïcité pour l'égalité. Fayard.

Pena-Ruiz, Henri (2003). Qu'est-ce que la laïcité ? Gallimard.

Pena-Ruiz, Henri (2005). Histoire de la laïcité. Genèse d'un idéal. Gallimard.

Poulat, E. (1987). Liberté, Laïcité : la guerre des deux France et le principe de la modernité. Le Cerf.

Rawls, John (1991). Libéralisme politique. PUF, 1995.

Rémond, R. (1990). Nouveaux enjeux de la laïcité. Centurion.

Schmitt, Carl (1922). Théologie politique I. Gallimard, 1988.

Schmitt, Carl (1969). Théologie politique II. Une légende : la liquidation de toute théologie politique. Gallimard, 1988.

Seymour, Michel (1999) dir. Nationalité, citoyenneté et solidarité. Liber.

Taylor, Charles (1992). Multiculturalisme. Différence et démocratie. Flammarion, 1994.

Walzer, Michael (1997). Essai sur la tolérance. Presse de l'Université de Yale.

Wieviorka, Michel (2001) dir. La différence culturelle. Balland.

Willaime, J.-P. (2004). Europe et religion, les enjeux du XXIe siècle. Fayard.

Woehrling, José (1998). « L'obligation d'accommodement raisonnable et l'adaptation de la société canadienne à la diversité religieuse », in Revue de droit de McGill.

## VI MODE ET CRITERES D'EVALUATION

Un travail présenté soit par écrit à titre individuel soit sous forme d'exposé oral sera évalué (50%).

Un examen écrit est prévu pour la fin de la session (50%)

La grille d'évaluation utilisée est celle qui a cours à la Faculté de philosophie de l'Université Laval.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.